

La mixité sociale une facette de la politique de la ville

[Social mixing a facet of urban policy]

Rachid Othmani¹ and Wadiaa Mourchid²

¹Département : Droit public, centre des Etudes Doctorales,
Université Mohamed 5 Souissi, Rabat, Maroc

²Département : Droit public, centre des Etudes Doctorales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès, Maroc

Copyright © 2014 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The mix is proper to a mixture of heterogeneous elements or different character. Social diversity as the co or cohabitation in the same place people or groups socially, culturally or even of different nationalities. This leads us to consider the social mix as the co or cohabitation in the same place people or groups socially, culturally or even of different nationalities. The mix would be a cure for the ills of modern city, see generated by it. Taking the usual comments, whether from the press or urban studies and without prejudging their reality or can mention the contrast between rich areas and poor areas, difficult areas that go adrift, "ghettos" problems also raised by what would be a crisis of social bond, "divide", which would result in the increase in crime, the development of anonymity, individualism, exclusion. The urban sprawl, museification center are also discussed. Mainly mixed should ensure mixing of different social categories, brewing itself being a guarantor of social cohesion. In this way, the mix would be the guarantee of harmony in difference. So gather the diversity of social groups in the city is a concern that does not start today or even yesterday. This dream has lived the great utopian thought from Plato to Thomas More. The pioneers of modern urbanism designed projects for some forms of social diversity. That said, the theme of social diversity is mobilized as a central objective of urban policy. These policies are designed to cope with the rise of urban poverty analyzed in terms of social and urban exclusion. They are based on the model of a "balanced" society seamlessly blending social classes, ethnic groups and generations to ward crystallization pockets of poverty that would be problematic because at the basis of a culture of poverty, development insecurity or the establishment of an "underclass".

KEYWORDS: Segregation, urban policy, Integration, Aggregation, Exclusion, Urban Renewal.

RÉSUMÉ: La mixité est le caractère propre à un mélange d'éléments hétérogène ou différents.

La mixité sociale comme la coprésence ou la cohabitation en un même lieu de personnes ou de groupes différents socialement, culturellement ou encore de nationalités différentes.

Ce qui amène à considérer la mixité sociale comme la coprésence ou la cohabitation en un même lieu de personnes ou de groupes différents socialement, culturellement ou encore de nationalités différentes.

La mixité serait un remède aux maux de la ville actuelle, voir engendrés par elle. En prenant les commentaires habituels, qu'ils émanent de la presse ou d'études urbaines et sans préjuger de leur réalité on peut mentionner le contraste entre zones riches et zones pauvres, les quartiers difficiles qui partent à la dérive, les « ghettos ». Problèmes aussi posés par ce qui serait une crise du lien social, la « fracture », qui se traduiraient par l'augmentation de la délinquance, par le développement de l'anonymat, de l'individualisme, de l'exclusion....

L'étalement de la ville, la muséification du centre sont également évoqués. Principalement la mixité devrait assurer un brassage des différentes catégories sociales, ce brassage étant quant à lui un garant de la cohésion sociale. De la sorte, la mixité serait le gage d'une harmonie dans la différence.

Ainsi, rassembler la diversité des groupes sociaux dans la ville est un souci qui ne date pas d'aujourd'hui ni même d'hier. Ce rêve a habité les grandes pensées utopiques, de Platon à Thomas More. Les pionniers de l'urbanisme moderne ont conçu des

projets visant certaines formes de diversité sociale. Ceci dit, le thème de mixité sociale est mobilisé comme objectif central des politiques publiques urbaines.

Ces politiques ont pour objectif de faire face à la montée de la pauvreté urbaine analysée en termes de processus d'exclusion sociale et urbaine. Elles s'appuient sur le modèle d'une société « équilibrée » mélangeant harmonieusement classes sociales, groupes ethniques et générations pour conjurer la cristallisation des poches de pauvretés qui seraient problématiques parce qu'à la base d'une culture de la pauvreté, du développement de l'insécurité ou de la constitution d'une « underclass »

MOTS-CLEFS: Ségrégation, politique de la ville, Intégration, Agrégation, Exclusion, Rénovation urbaine.

INTRODUCTION

Le terme mixité est ambigu car il est polysémique. Il vient du latin *miscere*, qui veut dire mélanger, renvoyant à l'idée de mixage entre plusieurs éléments différents. Son caractère relativement indéterminé résulte du fait qu'on peut parler indifféremment de mixité des formes d'habitat, de mixité des générations, de mixité des catégories professionnelles, des nationalités, des sexes, etc.....

Il pose également un problème de mesure car l'état de mixité ne sera pas identique selon le critère retenu et l'échelle considérée.

Ainsi la diversité sociale apparente d'un quartier peut elle très bien juxtaposer plusieurs cités nettement plus homogènes, tout comme l'hétérogénéité globale d'un établissement scolaire peut dissimuler une ségrégation interne par classe.

Mais à une évaluation statique de la mixité dans le domaine de l'habitat convient il encore d'adopter une approche dynamique, intégrant les déplacements des individus dans les lieux publics et l'accessibilité aux potentiels urbains. En effet, il est utile de modifier le regard en fonction de la mobilité des populations dans la structure d'ensemble de la ville et des stratégies d'accès aux différents espaces urbains qui ne renvoient pas aux mêmes échelles de mixité et d'intégration pour les individus.

En définitive, la mixité n'est pas à proprement parler un concept scientifique mais renvoie à un mythe, au sens de valeurs et de représentations collectives qui structurent la société. Elle définit moins une situation objective qu'elle ne se réfère à un idéal. On pense à l'image d'une ville caractérisée par la diversité sociale et culturelle. Par extension, on accorde à la mixité sociale les vertus comme l'échange et la tolérance, l'enrichissement mutuel et l'harmonie sociale. Fortement connotée idéologiquement, la mixité est considérée, comme une valeur évidente que l'on oppose aux ghettos et aux communautarismes. En clair, il s'agit avant tout d'une notion politique légitimant l'intervention de l'Etat.

Ainsi la mixité est analysée dans le cadre des politiques de la ville apparaissant alors comme valeur synonyme et de justice sociale, à l'opposé de l'idée de ghetto.

Or, les populations pauvres ne sont pas forcément gagnantes, en raison d'une politique de mixité qui peut également les priver de ressources sociales et culturelles.

Les politiques urbaines ont tenté de mettre en œuvre le « brassage sociale » au cœur des grands ensembles, puis le rééquilibrage « sociale » en mettant l'accent sur les procédures d'attribution de logements. Avec la mixité sociale promue, peut on faire sortir les quartiers pauvres de l'enfermement ?

Peut-on réduire l'écart entre les quartiers les plus aisés et les quartiers ou s'agglomèrent les laissés pour compte, tout en sachant que d'une zone d'habitat à une autre, la hiérarchie spatiale coupe assez bien la hiérarchie sociale ?

1 LA MIXITÉ INSTRUMENT POLITIQUE

La question de la mixité sociale haute les sciences de l'urbain depuis déjà quatre décennies, avec la parution d'un célèbre article de Jean Claude Chamboredon et modelaine le maire (1970), qui doit être parmi les plus cités dans le domaine. A l'époque les peuplements des grands ensembles de logements sociaux de construction récente réalisait une certaine mixité sociale, imposant aux classes moyennes et populaires de cohabiter, en s'inspirant de Nover Elias, ces auteurs rappelaient que proximité physique n'impliquait pas échange social.

Si la question de la mixité sociale dans la ville s'impose aujourd'hui si fortement dans la société, c'est tout autant parce qu'elle incarne la dimension spatiale des inégalités sociales que parce qu'elle évoque l'inscription des modes de vie et des identités culturelles sur le territoire urbain et qu'elle interroge le principe d'égalité des populations

Les études en ce sens révèlent tout particulièrement des logiques de séparation qui se construisent sur des stratégies de distinction et d'évitement entre les ménages selon leurs revenus et leurs trajectoires résidentielles. Cette attitude de mise à

distance ne concerne pas seulement les classes supérieures mais caractérise également les classes moyennes ayant peur du déclassement et sensibles aux enjeux liés à la scolarisation des enfants.

Dans ce contexte, la notion de mixité est devenue un des principaux instruments de l'action publique ou le nouveau label des politiques urbaines. L'idée générale est qu'il faut rééquilibrer la composition du peuplement urbain en introduisant la mixité de façon contrainte tant sur les lieux de résidence qu'au sein du système scolaire.

Il existe en effet, dans la société un décalage criant entre les catégories théoriques d'un modèle d'intégration fondé sur les bienfaits de l'égalité et de la mixité, auxquels la majorité de la population est profondément attachée et les catégories de la pratique souvent dominées par la ségrégation et par la logique des « appariements sélectifs ». Dans des études classiques sur la formation des villes, la sociologie a pu montrer une dimension essentielle : la ségrégation et l'agrégation sont les deux faces d'une même réalité. La mise à distance de l'autre a pour contrepartie la recherche de « l'entre soi ».

1.1 LA MIXITE COMME ACTION PUBLIQUE

Le terme de mixité sociale est à la mode. En France comme à l'étranger, il émaille le discours et propositions de « décideurs » urbains locaux et nationaux. C'est une notion vide de sens pour les uns, car elle peut désigner tout et son contraire, pour les autres, elle est un outil pour lutter contre les ghettos urbains.

Plus qu'un état, la mixité désigne ainsi un processus ou une action. Et cette action est sous-tendue par des postulats d'organisation de la ville et de la société. Le premier postulat est que la mixité crée les conditions d'une plus grande égalité. En effet la concentration spatiale des populations pauvres peut engendrer, en elle-même, un renforcement des inégalités sociales. Les travaux américains sur le ghetto contemporain ont montré de multiples façons les effets sociaux destructeurs d'une telle concentration. L'action en faveur de la mixité est donc bien une politique d'égalité et de justice sociale.

Le deuxième postulat est que la mixité favorise l'urbanité ou la cohésion sociale. De ce point de vue, la mixité comme catégorie de l'action publique s'appuie sur le diagnostic généralement partagé d'une « crise » de la ville et du lieu social. La vision la plus répandue consiste en effet à souligner la montée en puissance des conduites individualistes, qui viendraient saper les fondements de tout ordre social. La ville étant le lieu par excellence de cette situation, elle tendrait à perdre ce qui faisait son unité et son urbanité ; c'est-à-dire la relation qui lie, d'une part, un lieu bâti et sa configuration spatiale et de l'autre, l'aptitude du groupe qui l'occupe à gérer les lieux sociaux et conviviaux.

D'un côté, la ville et le lieu de la mobilité et d'une individualisation croissante des modes de vie. Mais de l'autre côté, cette ville donnant à chacun la possibilité de développer son autonomie recèle également les germes d'une ville de l'entre soi porteuse d'un refus de l'altérité qui appose à la ségrégation volontaire des beaux quartiers et la ségrégation vécue par les individus comme violence ; une assignation à résidence dans les quartiers pauvres. La promotion de la mixité puise alors sa force dans la volonté de contrebalancer cette double logique de ghettoïsation de la société par le haut et par le bas. La puissance publique réaffirme ainsi son rôle ontologique de constructeur de la société et du lien social.

1.2 LA MIXITE PIERRE ANGULAIRE DES POLITIQUES URBAINES

Les problèmes des banlieues appelé par euphémisme « quartiers sensibles » ont été à l'origine de politiques publiques nouvelles : habitat et vie sociale en 1977, puis la politique de la ville sous ses divers déclinaisons (Blan 2007). Il s'agissait d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers dégradés à travers des approches spécifiques à la fois du bâti et des populations.

La question de la mixité sociale jalonne toute l'histoire du peuplement des quartiers d'habitat social. Les quartiers aujourd'hui qualifiés « de sensibles » sont pour la plupart, le produit des transformations des cités de grands ensembles créés par « l'urbanisme fonctionnel » des années cinquante à soixante dix. Pendant cette période, la croissance économique et l'expansion démographique se concentrent dans les villes. Il est alors indispensable de construire une grande quantité, dans l'urgence des logements à bon marché, visant à offrir l'accès au confort moderne, mais aussi à promouvoir le « brassage » des populations. La mixité est ainsi au fondement du grand ensemble. En rapprochant sur un même lieu des catégories autrefois séparées (les populations pauvres, les classes populaires et les nouvelles couches moyennes), il est censé fonctionner comme un ascenseur social et favoriser une « moyennisation » de la société.

1.3 LE LOGEMENT SOCIAL : LA GESTION DU PEUPEMENT :

La politique du logement social passe d'une logique quantitative de la population de masse à une logique qualitative de gestion du peuplement. Il s'agit en effet d'arrêter la construction des HLM et de mieux équilibrer l'habitat à l'échelle des agglomérations.

En France avec la loi barre de 1977 instaurant l'aide personnalisée au logement (APL), cette politique favorise tant l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus moyens que l'accès au logement social locatif pour ceux qui en étaient exclus.

Ainsi durant cette période les franges supérieures de la classe ouvrière et les catégories de classe moyennes utilisent le parc HLM comme une étape dans un parcours de mobilité. Ces familles vont s'orienter vers le modèle de l'habitat pavillonnaire, laissant la place à une population fragilisée par la crise économique et aux travailleurs immigrés, certains experts attirent alors l'attention sur le « malaise » des banlieues et sur « les problèmes de la ségrégation ».

Ainsi avec les émeutes que connaissent les villes, on parle « d'enclaves » et de « délinquance juvénile » déjà associé au milieu urbain des grands ensembles.

Avec la montée du problème de l'exclusion et l'apparition des « quartiers sensibles », la question de la mixité sociale va prendre une connotation très différente de celle qui prévalait dans les années soixante. La concentration spatiale des pauvres devient synonyme de dangerosité et de peur.

Dès le début des années quatre-vingt apparaît alors dans ces quartiers une obsession du « rééquilibrage social » la maîtrise de la nature du peuplement devient objectif prioritaire des acteurs de la politique de la ville.

Les procédures d'attribution des logements constituent dès lors un enjeu essentiel. Les organismes HLM sont les « grands acteurs du tri urbain ». Ils deviennent de véritables gestionnaires sociaux du peuplement à l'échelle décentralisée sur site, tant du point de vue de la morphologie des quartiers que du problème des relations de voisinage.

2 LES AXES D'INTERVENTION DE LA MIXITE

L'objectif de mixité oriente deux grands types d'intervention volontariste il s'agit d'une part de lutter contre le ghetto qui menace toujours quand sont réunies les conditions de concentration des populations fragiles, et d'autre part de répartir le logement social de façon plus équilibrée dans des agglomérations, en introduisant des quotas dans les communes riches.

En France, cette question a débouché sur 4 lois importantes :

La loi Besson (1990) puis la loi de dotation de solidarité urbaine et la loi d'orientation pour la ville (LOV), votées en 1991 qui adoptent un ensemble de mesures d'urbanisme visant la mise en œuvre de la mixité sociale enfin la loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbains, du 13 DEC- 2000, positionne encore plus fermement cette dimension centrale des politiques urbaines. De nos jours le 12 plan (2000-2006) définit la politique de la ville comme faisant partie intégrante d'une lutte globale contre les exclusions et s'inscrivant dans un vaste projet de développement des territoires et de rééquilibrage urbain, conduite à l'échelle des agglomérations.

Mais avec la loi de programmation de cohésion sociale du 18 juillet 2005, l'action en faveur de la mixité vise à franchir un pas décisif. En effet il n'est plus seulement question de gérer le peuplement de l'habitat social & de rééquilibrer la structure du parc HLM sur le territoire. Avec la notion de rénovation (centrée sur les quartiers) et celles du renouvellement urbain (à l'échelle de la ville), il s'agit bien plus de mettre en œuvre une nouvelle politique de peuplement et de produire une mutation urbaine en profondeur, à l'aide d'une action physique de revitalisation des quartiers.

2.1 LA MIXITE FAVORISE T'ELLE LA COHESION SOCIALE : PROXIMITE SPATIALE ET DISTANCE SOCIALE

Les recherches scientifiques conduisent à dresser un constat mitigé à l'égard des vertus attachées à cet impératif de mixité. En effet, comme elles peuvent le montrer, la proximité entre les différentes classes sociales renforce moins la convivialité et les échanges qu'elle n'exacerbe les différences et les conflits. Ainsi de sa construction, le grand ensemble est voué à constituer une mixité de proximité spatiale et de distance sociale. Il rassemble momentanément des catégories hétérogènes de population inscrites dans des trajectoires multiples, ce qui, loin de produire l'image d'une société nouvelle en voie de « moyennisation » renforce au contraire les clivages de classe. Par ailleurs, non seulement le grand ensemble engendre une cohabitation difficile, mais encore porte-t-il en lui la nostalgie du quartier populaire. En effet, même si le parc HLM, par rapport aux bidonvilles, représente un réel progrès matériel, il incarne pour les plus pauvres tout le poids de la distraction de l'ancienne vie communautaire. A l'aube des années quatre-vingt on peut décrire l'univers relationnel du grand ensemble comme « un groupement artificiel et contraint ».

Cette analyse conduit à interroger l'idée selon laquelle les populations pauvres seraient toujours gagnantes à une politique de mixité.

En fait, le lien entre rénovation urbaine, mixité et lien social n'est guère évident. Ainsi une opération de rénovation peut insérer fonctionnellement l'habitat dégradé dans la grande ville mais dissoudre en même temps l'ancienne communauté de quartier. Dans un autre contexte, celui de la société américaine, le repli sur la communauté est analysé comme une transition

dans le cycle des relations raciales, assurant pour la population immigrée une fonction d'accueil et de refuge, avant une mobilité sociale et spatiale.

Certes le regroupement des populations, quand il est subi, peut se transformer en espace clos et enfermant. Mais il y a aussi des bénéfiques à l'existence d'un « entre soi » des quartiers pauvres, comme le montre, par exemple, la réussite de certains commerçants étrangers.

Paradoxalement, les actions en faveur de la mixité peuvent alors tout aussi bien priver les individus de ressources sociales et culturelles issues d'un milieu d'entraide et de solidarité. On est donc conduit à poser un regard ambivalent sur la recherche de mixité dans les quartiers pauvres. Si ces derniers sont des lieux de ségrégation et de stigmatisation, ils sont également des espaces de ressources et de solidarités. Mais autant on pouvait valoriser l'homogénéité des communautés ouvrières et des distances de classe, autant aujourd'hui l'appel à la mixité comme instrument de lutte contre le ghetto manifeste, d'une certaine façon, la peur de l'immigré et des communautés ethniques. Dans une large mesure, la question de la mixité soulève implicitement un débat concernant l'intégration des immigrés et la place des quartiers multiculturels dans la société.

2.2 LES EFFETS DE LA MIXITE DANS LES QUARTIERS PAUVRES

Lorsqu'on parle de mixité dans les quartiers pauvres, il est moins question de métissage que du fait d'y attirer durablement les couches moyennes, celles-ci étant considérées comme vecteur d'un modèle de normes et de valeurs auquel les populations « exclues » pourront se conformer. Cet objectif s'appuie sur l'idée d'un basculement des quartiers pauvres dans la déviance et dans la destruction sociale, rappelant d'une certaine manière la vieille peur des classes dangereuses du XIX^e siècle.

De ce point de vue, l'appel au rétablissement de la mixité sociale n'est pas une nouveauté de la politique de la ville. Il réactualise au contraire une vieille histoire de moralisation des catégories populaires dans des quartiers définis par le regard de classe supérieures.

Hier comme aujourd'hui, la Banlieue pauvre est une menace pour la ville riche. En somme il s'agit, certes de façon atténuée, de « civiliser » les classes populaires exclues, et de faire en sorte que les « autres » deviennent comme « nous » par la pédagogie, au sens scolaire du terme, du « vivre ensemble ».

Cette analyse ne vise pas à mettre en cause le principe de régulation par les pouvoirs publics des processus ségrégatifs et de l'inégalité profonde qu'ils engendrent. Elle invite à interroger le principe de mixité sociale à l'aune des résultats escomptés par cette politique. En effet celle-ci est loin d'atteindre ses objectifs et elle engendre souvent des effets paradoxaux pouvant même aboutir à des résultats inverses aux buts poursuivis.

Sur un autre plan, si cette politique de mixité a évité la constitution de ghettos, elle imprègne en partie négativement les modes de vie et le lien social. En effet, la dispersions des problèmes rapproche les ménages de manière contrainte et met en présence une diversité de comportements qui se distinguent quant à la manière d'organiser son espace et son temps. Le rapprochement contraint crée en lui-même une humer ségrégative, dès lors que les petites différences finissent par occuper tout l'espace.

C'est ainsi que l'objectif de la mixité de la population peut se transformer en son contraire en renforçant la segmentation « ethnique » des rapports sociaux et donc la volonté de mixité se heurte-t-elle sans cesse eux stratégie de misse à distance entre les habitants eux-mêmes.

CONCLUSION

De quoi parle-t-on au juste quand on parle de mixité sociale ? Ce mot peut simultanément être consensuel et partisan, mais aussi moralisateur, accusateur et réconciliateur. le discours sur la mixité sociale se fonde sur des constats statistiques, ce qui lui donne une apparence trompeuse de scientificité : il renvoie les inégalités sociales et leur traitement à la répartition des populations dans l'espace, ce qui revient à mettre l'essentiel entre parenthèse, l'inégale répartition des richesses.

Ce discours exprime aussi un idéal d'égalité de justice et d'harmonie sociale. Il est un mot d'ordre lorsqu'il cherche à provoquer une mobilisation politique, mais il devient un vieux pieux si cet idéal est affirmé, tout en étant considéré comme une mission impossible, car les Hommes sont ce qu'ils sont comme disait le Général de Gaulle. Enfin, il s'agit d'un simple argument quand le « vocable » (la mixité sociale) n'est pas engagé dans un discours vertueux mais duplice. C'est le cas par exemple lorsque le ghetto sert de prétexte pour interdire l'accès d'un territoire aux pauvres et aux étrangers, en prétendant que c'est dans leur intérêt bien compris. Il s'agit bien entendu de distinction analytique et un même discours peut utiliser tous ces registres.

Il faut reconnaître que la frontière entre le mot d'ordre et le vieux pieux est difficile à tracer, tenant peut être à une plus ou moins grande dose de désabusement. Mais ces distinctions permettent de clarifier les enjeux implicites du discours sur la mixité sociale dans la ville comme à la campagne d'ailleurs car, contrairement à une idée tenace, la mixité sociale n'est pas le remède à un problème spécifiquement urbain.

Cette analyse ne vise pas à faire la promotion des ghettos ! Elle se demande dans quelle mesure la volonté de mixité ne conduit pas au moins partiellement, à développer des effets « désolidarisant » et à noyer les identités collectives et communautaires, installant alors en lieu et place des rapports individualisés de dépendance à l'égard des dispositifs d'assistance, là même où on en appelle à la « participations des habitants ».

En effet, toutes les tentatives d'administrer les relations sociales par une distribution « harmonieuse » des populations ont été des échecs.

L'orientation autoritaire des groupes sociaux dans l'espace résidentiel ne parvient jamais à créer les conditions d'un véritable mélange et dans bien des cas renforce les stratégies de distinction pour éviter de se voir assimiler aux classes populaires. Loin de réduire les distances sociales, la mixité programmée construit les barrières, attise les antagonismes, généralise les conduites d'évitement aussi bien dans l'espace public (formation de micro territoires socialement ou ethniquement marqués) que dans les écoles (contournement de la carte scolaire). Peut-on imaginer sérieusement que loger des ménages paupérisés dans des quartiers chics produira une quelconque convivialité sociale avec les familles de la grande bourgeoisie qui ont des moyens et des stratégies pour protéger leurs espaces sociale ? Et finalement n'est-ce pas l'échec d'un projet politique qui reposait déjà sur ces postulats qui conduit à reposer de façon récurrente cette question de la mixité ?

Il faut donc considérer un autre mode de « Gouvernance » des populations dans l'espace urbain celui-ci passe par l'attribution de moyens largement supérieur pour les quartiers ou les ressources des habitants limitent l'accès au savoir, à l'activité économique et sociale et en général, à la ville. L'allocation préférentielle de ressources en équipement, en services et en biens ne préjuge pas des modèles d'expression sociale qui seront investis par les populations, ce qui évite ainsi l'axe central de l'idéologie de la mixité sociale. La promotion du mode de vie des classes moyennes comme modèle de référence pour les classes « inadaptées ». Son mode opératoire privilégie, celui de la diffusion du modèle par capillarité, c a d par exposition directe dans la fréquentation des même lieux (qui s'assemble se ressemble), perdrait alors sa puissance de domination et par voie de conséquence, ses effets d'exclusions.

REFERENCES

- [1] M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, 1989 ; revue Esprit, "La ville à trois vitesses", n° 303, mars-avril 2004 ; E. Maurin, *Le ghetto français*, Le Seuil, coll. "La république des idées", 2004.
- [2] M. Bassand, D. Joye, V. Kaufmann (sous la dir. de), *Les enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.
- [3] F. Choay, "Le règne de l'urbain et la mort de la ville", in *La France au delà du siècle*, Paris, Éditions de l'Aube, 1994.
- [4] Cette analyse alarmiste doit fortement être nuancée, dans la mesure où la configuration des villes de quelque importance ne se réduit pas à une simple séparation des quartiers pauvres et des quartiers riches. Entre ces deux extrêmes, la répartition de la population urbaine demeure relativement diversifiée. La mixité sociale intra-métropolitaine constitue la norme, cf. E. Preteceille, "Ségrégation, classes et politique dans la grande ville", in A. Bagnasco, P. Le Galès, *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997, p. 99-127 ; M. Oberti, *Ségrégation urbaine et scolaire dans l'Ouest parisien*, rapport de recherche, ministère de l'Éducation nationale, 2004.
- [5] C. Avenel, *Sociologie des "quartiers sensibles"*, Paris, Armand Colin, 2004.
- [6] J.-P. Flamand, *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France*, Paris, La Découverte, 1989.
- [7] Y. Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, coll. "128", 1994.
- [8] J.-C. Chamboredon, M. Lemaire, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie*, XI, p. 3-33, 1970.
- [9] C. Petonnet, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Galilée, 1979.
- [10] H. Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1966.
- [11] P. Genestier, "Les paradoxes du grand ensemble", in G. Baudin, P. Genestier (dir.), *Banlieues à problèmes*, Paris, La Documentation française, 2002, p. 175-206.
- [12] L. Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, LGF, 1978.
- [13] M. Tribalat, *Dreux, voyage au coeur du malaise français*, Paris, Syros, 1999.